



## Conseil économique et social

Distr. générale  
23 décembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Session d'organisation de 2006

17 janvier, 7-10 février et 10 et 11 mai 2006

Point 1 de l'ordre du jour provisoire\*

### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

#### **Demande d'octroi du statut d'observateur auprès du Conseil économique et social à une organisation intergouvernementale**

#### **Lettre datée du 10 octobre 2005, adressée au Président du Conseil économique et social par le Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture**

En ma qualité de Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, j'ai l'honneur d'introduire la présente demande de statut d'observateur permanent auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies.

L'Institut est l'organisation des Amériques qui se consacre au développement rural et agricole. Fort de ses 34 États membres, l'Institut est un élément essentiel du système interaméricain. Créé en 1942, il a son siège au Costa Rica. Il a également des bureaux dans les 34 États membres, ainsi qu'en Espagne, qui est son seul membre associé. L'organe directeur de l'Institut est le Conseil interaméricain de l'agriculture, qui se compose des Ministres de l'agriculture des États membres.

Conformément aux mandats qui lui sont confiés par le Conseil interaméricain de l'agriculture, l'Institut s'occupe de coopération technique, de formation et de communication, et sert également d'intermédiaire pour ses membres. Il n'a pas d'orientations politiques ni de positions de principe. En revanche, il donne de l'information aux responsables politiques sur toute question pertinente. Les activités de l'Institut s'articulent autour de six grandes questions :

- a) Développement du commerce et agro-industrie;
- b) Technologie et innovation;
- c) Hygiène vétérinaire et alimentaire;

---

\* E/2006/1.



- d) Développement rural durable;
- e) Éducation et formation;
- f) Information et communication.

Il a pour mission d'encourager ses membres à favoriser le progrès et la prospérité dans l'hémisphère occidental grâce à la modernisation du secteur agricole, à la promotion de la sécurité alimentaire et au développement d'une agriculture compétitive, à la pointe de la technologie, respectueuse de l'environnement et socialement équitable pour les peuples du continent.

Les activités de l'Institut sont encadrées par un plan stratégique de 15 ans, reposant sur la Déclaration et le Plan d'action adoptés lors du Troisième Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Québec en 2001, et les mandats issus des autres sommets. Il existe une complémentarité certaine entre les objectifs du Millénaire pour le développement d'une part et les tâches et priorités de l'Institut d'autre part. Il me semble qu'il s'agit là d'une superbe occasion de collaboration entre le Conseil économique et social et l'Institut, qui aurait un statut d'observateur permanent, de mise en commun d'informations, d'idées et d'expériences afin de réaliser les objectifs que nous partageons.

Le document officiel explique dans le détail la structure et l'organisation de l'Institut et vous donnera une bonne idée de la manière dont nos deux institutions pourraient collaborer afin de lutter contre la pauvreté, d'ouvrir de nouvelles perspectives et de bâtir un monde de justice et de paix.

Le Directeur général,  
(Signé) Chelston W. D. **Brathwaite**

---